



PROJET TCP/IVC/3501

**« APPUI AU RENFORCEMENT DES CAPACITÉS ET DU
CADRE RÉGLEMENTAIRE EN MATIÈRE DE PRÉVENTION
ET DE RÉDUCTION DES PERTES POST CAPTURES DES
PRODUITS HALIEUTIQUES EN CÔTE D'IVOIRE »**

RESULTATS - PERSPECTIVES

SOMMAIRE

1. CONTEXTE
 2. OBJECTIFS ET AXES D'INTERVENTION
 3. RESSOURCES ET PARTENAIRES
 4. RESULTATS DU PROJET
 5. PERSPECTIVES
 6. CONCLUSION
-

1 CONTEXTE DU PROJET

Assistance technique et financière de FAO pour aider à prévenir et à réduire durablement les pertes après capture dans le secteur halieutique, en vue:

- ❑ d'améliorer la chaîne des valeurs de la filière halieutique,**
- ❑ de renforcer la sécurité alimentaire, la lutte contre la pauvreté, la protection de l'environnement et l'amélioration des moyens d'existence des acteurs comprenant majoritairement des femmes.**

2. OBJECTIFS ET AXES D'INTERVENTION

CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA DISPONIBILITÉ EN PROTÉINES HALIEUTIQUES À TRAVERS QUATRE AXES PRINCIPAUX:

- 1. ANALYSE SITUATIONNELLE DES PERTES POST-CAPTURES DANS LE SECTEUR HALIEUTIQUE**
 - 2. RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES ACTEURS**
 - 3. MISE EN ŒUVRE D'INITIATIVES PILOTES NOTAMMENT LA DIFFUSION DE TECHNOLOGIES AMÉLIORÉES DE VALORISATION DES PRODUITS DE PÊCHE**
 - 4. AMÉLIORATION DU CADRE LÉGAL PAR LA MISE EN PLACE DE DISPOSITIONS NORMATIVES ET REGLEMENTAIRES INTEGRANT LES QUESTIONS DE PREVENTION/REDUCTION DES PAC**
-

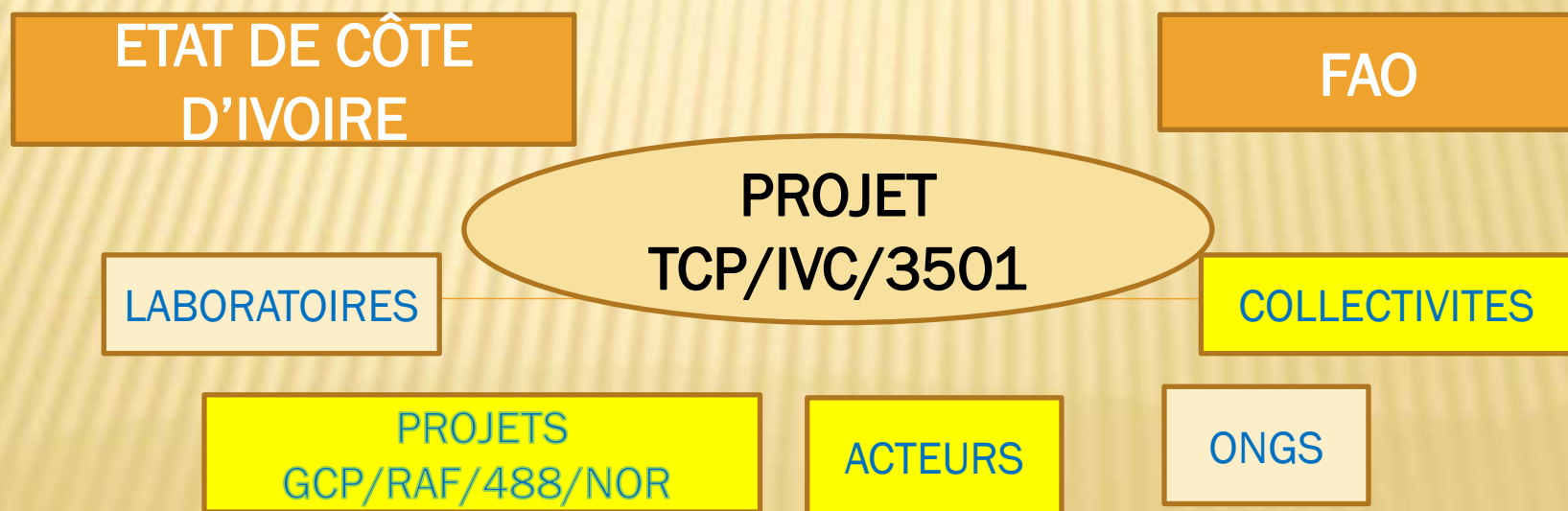
III. RESSOURCES ET PARTENAIRES

RESSOURCES

COUT GLOBAL DU PROJET: 500 000 DOLLARS US soit 249 000 000 FCFA

1. Contribution de la FAO: 375 000 \$ US soit 75%
2. Contribution de la Côte d'Ivoire: 125 000 \$ US soit 25%
3. Contribution des collectivités (ND)

PARTENAIRES



AXE 1 ANALYSE SITUATIONNELLE DES CHAÎNES DE VALEUR HALIEUTIQUE (5)

Activités	<i>Résultats obtenus</i>
1. Évaluation des pertes après capture des produits halieutiques	<ul style="list-style-type: none">➤ 3807 acteurs identifiés (majorité de femmes) pour 35 436 tonnes de poisson frais et 22 428 tonnes de poisson fumé.➤ Des PAC d'environ 23 317 tonnes pour une valeur estimée à 7 milliards de francs CFA par an.➤ Un gaspillage de bois d'environ 112 000 tonnes par an pour 2,24 milliards de francs CFA (hévéa, Palétuvier)➤ Pénibilité et précarité des conditions de travail (chaleur, fumée...)

IV- RESULTATS DU PROJET

AXE 2 : RENFORCEMENT DES CAPACITES DES ACTEURS

Activités	Résultats obtenus
1. Atelier de formation des formateurs et de lancement du projet TCP/IVC/3501	<i>1. Acteurs sensibilisés sur l'ampleur des PAC 2. Acteurs formés sur les PAC 3. Activités du Projet lancés</i>
2. Appui à la structuration des sociétés coopératives	<i>1. Quatre sociétés coopératives simplifiées créées (Emim-oyi, Amakpa, Tchanfé, Cmatpha)</i>
3. Voyage d'expérience sur la plateforme d'Abobo-Doumé aux profits des bénéficiaires du projet	<i>1. Expérience d'organisation de la CMATPHA partagée 2. Acteurs des autres zones sensibilisés à la cohésion et au travail de groupe</i>

Activités

Résultats obtenus

4, Développement des capacités de gestion durable du business des acteurs des zones cibles et renforcer la cohésion et la dynamique de groupe

1. *Notions de gestion et de comptabilité simplifiées apprises*
2. *La dynamique de groupe renforcée*

5. Formation à la technique FTT et aux BPH/BPF

1. *La technique de fumage par FTT connue*
2. *Acteurs sensibilisés aux BPH/BPF*

6 Révision du curriculum dans les écoles de formation

1. PAC intégrée dans les curricula de formation agricole de l'INFPA

7. Atelier de restitution des résultats du projet

1. *Réalisations du projet connus*
2. *Le cadre logique de l'avant-projet du programme national de lutte contre les PAC est validé*

IV- RESULTATS DU PROJET

AXE 3 : MISE EN ŒUVRE D'INITIATIVES PILOTES POUR LA REDUCTION DES PERTES

Activités	Résultats obtenus
1. Construction des plateformes améliorées de transformation des produits halieutiques	<i>1. Modélisation de la plateforme d'Abobodoumé 2. Construction de 03 plateformes améliorées (Guessabo, Braffedon et Marcory) fonctionnelles disposant d'une capacité de traitement de 03 tonnes de poissons frais par jour et réduisant la pénibilité du travail</i>
2. Equipement des plateformes	<i>1. Un lot d'équipement (traitement et conservation du poisson) 2. Un lot d'équipement (hygiène vestimentaire et entretien des locaux) 3. Un kit d'éclairage solaire</i>

IV- RESULTATS DU PROJET

AXE 4 : AMÉLIORATION DU CADRE NORMATIF, LÉGAL PAR LA MISE EN PLACE DE DISPOSITIONS NORMATIVES ET REGLEMENTAIRES INTEGRANT LES QUESTIONS DE PREVENTION/REDUCTION DES PAC

Activités	Résultats obtenus
1. Evaluation du niveau de prise en compte des pertes après capture dans la législation et réglementation »	<i>1. Prise en Compte des PAC dans la nouvelle loi sur la pêche</i>

VI- PERSPECTIVES

6.1: SUITE A DONNER AU TCP/IVC/3501

- *Accord du Gouvernement en Conseil des Ministres du 20 juillet 2016 pour la mise en place d'un Projet National de prévention des PAC et de dissémination des fours FTT*

6.2: Programme FMM en cours d'exécution visant à capitaliser les acquis du TCP/IVC/3501 à travers l'élaboration d'une stratégie de développement durable de la chaîne de valeur des produits halieutiques sensibles au genre

- *Analyse de la chaîne de valeur des produits halieutiques sensibles au genre (atelier de formation, enquêtes de terrain et restitution aux communautés et atelier de définition de la stratégie)*
- *Etude socio-économique de la rentabilité des fours FTT*
- *Etude en cours sur les AGR et les étal-boutiques*

VI- CONCLUSION

APPEL AUX PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS

MERCI DE VOTRE ATTENTION